



MOZAC

Lettre municipale #28

Mars 2011

MONSIEUR CARNAVAL « JAZZ-MAN »

Il faut croire que le thème du carnaval « le Noir et le Blanc » avait éveillé l'imagination et l'originalité des participants. L'A.D.A.P.E.I et le Foyer du Moulin Blanc, le Club Auvergne Collection, le Mozac Cyclo club et l'Harmonie ont animé de façon originale le défilé. Le Centre de loisirs, le Comité de jumelage, Espace culture, le Club de l'âge d'or et les commerçants du bourg étaient présents au travers des personnages et décorations qui ont jalonné le parcours. Une réussite que l'on doit à la volonté et l'esprit d'initiative de tous ceux qui ont travaillé autour de la commission municipale.

Les Amis du pré du lac et les Sapeurs pompiers ont assuré la sécurité.



EDITO

Réunion publique jeudi 19 mai à l'Arlequin :

Cette réunion, qui était initialement prévue au printemps dernier, a été ajournée dans l'attente du vote de la loi et de la lisibilité de ses incidences fiscales sur nos ressources. Le premier objectif consistera à présenter la réforme des collectivités territoriales qui va bouleverser profondément la vie locale. Le volet financier qui l'accompagne a été précédé par la suppression de la taxe professionnelle. Dans ce domaine également de nombreux changements vont intervenir, sur fond d'une crise économique réductrice de recettes publiques, ce qui ne facilite pas la transition. Nous aborderons également le sujet essentiel de Riom-communauté, de son bilan après 10 ans d'existence, de son évolution prévisible, de son projet pour le territoire. Le périmètre de notre intercommunalité va-t-il s'élargir en 2011 ? Quelle sera la place de notre commune dans cette évolution ?

Enfin, cette rencontre nous permettra de faire le point sur nos actions à mi-mandat et d'aborder les principaux sujets de l'actualité mozacoise.

Rendez-vous jeudi 19 mai à 20h30 à l'Arlequin.

Vos impôts communaux 2011

Les budgets 2011 ne sont pas encore votés mais le débat d'orientation budgétaire qui a eu lieu en février a permis de faire le point sur notre situation financière. Notre endettement est conséquent mais supportable. Des efforts permanents sont faits pour maîtriser nos dépenses de fonctionnement. Globalement notre capacité d'investissement reste modeste et nous aurons à arbitrer à l'intérieur d'une enveloppe limitée.

Comme l'an dernier, le groupe majoritaire ne souhaite pas augmenter les taux communaux d'imposition en 2011.

Nouveau site internet

Il sera en ligne d'ici le mois de juin. Plus coloré, plus dynamique, plus actuel, ce nouveau support interactif proposera des télé-services et des contenus multimédia.

Michel ARSAC



GRANDE FÊTE GAULOISE

DANS LE PARC DE L'ABBAYE DIMANCHE 26 JUIN 2011

Cette année la fête patronale sera placée sous le thème gaulois. Au programme :

- ▶ défilé en musique dans les rues de Mozac
- ▶ campement gaulois dans le parc
- ▶ banquet « gaulois » (sur réservation, informations communiquées ultérieurement)
- ▶ spectacles et animations avec des troupes d'artistes
- ▶ stands et animations pour enfants, espace bébé
- ▶ métiers artisanaux
- ▶ etc

Réservez la date dès maintenant pour une journée hors du temps !

Toute personne intéressée pour aider à l'organisation de cette journée sera la bienvenue.

Contact B. GALVIN 06.98.66.01.99



Déjà 10 ans

La Municipalité et le Comité de jumelage préparent la réception d'anniversaire des 10 ans du jumelage entre les villes de Mozac et d'Albalat de la Ribera (Espagne).

Elle se déroulera du mardi 12 au dimanche 17 juillet 2011 sur le thème « Le Bénévolat en Europe et la Citoyenneté Active ».

Une délégation italienne sera également présente. Le Comité est à la recherche d'hébergeants pour les 70 personnes invitées aux manifestations, joindre babette-michel@yahoo.fr.

UN REPAS CONVIVAL POUR NOS AÎNÉS

C'est encore plus nombreux cette année que nos aînés ont participé au repas dansant organisé à l'Arlequin par le CCAS de Mozac. Après les mots d'accueil du maire (Président du CCAS) et du vice-président, près de 230 convives ont partagé un repas de fêtes servi par le personnel municipal volontaire. Les musiciens de l'orchestre et les danseuses de flamenco ont suscité les applaudissements de l'assistance et encouragé les indécis à prendre part à la danse. Deux de nos aînés ont spontanément pris le micro pour interpréter un répertoire original qui a ravi les spectateurs. Un cadeau a été remis à la doyenne et au doyen de l'assemblée. Cette journée, tout spécialement dédiée aux aînés, s'est déroulée dans une ambiance très chaleureuse, contribuant ainsi au maintien du lien social dans la simplicité et la gaieté. L'album de photos peut être consulté en mairie.

LES ANCIENS COMBATTANTS HONORÉS

Dans le cadre de la commémoration du 70^e anniversaire des combats de 1940, le Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants a décidé en 2010 de décerner un diplôme aux anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale. C'est à ce titre que cette distinction a été remise par Monsieur le Maire ou l' élu «Correspondant Défense» à 4 anciens combattants mozacois survivants. Il s'agit de Messieurs Barbe Jean-Jacques, Belin Charles-Jean, Regnoux Guy-Georges-Clément et Vernier Eugène. Chaque récipiendaire a apprécié ce geste de reconnaissance de la Nation.

LE PARCOURS DU COEUR

Pour la 3^e année, le CCAS propose en partenariat avec la Fédération Française de cardiologie, une marche d'environ 2 heures accessible aux familles et individuels : **dimanche 3 avril 14h00, départ et arrivée Place du 1^{er} Mai.** A l'arrivée, les Sapeurs-Pompiers de Mozac présenteront une démonstration de réanimation. Les participants pourront faire un don (par chèque uniquement) à la Fédération Française de Cardiologie.

environnement urbanisme

PARCS MUNICIPAUX : horaires d'été

Le parc André Bossin sera désormais ouvert aux mêmes horaires que le parc de l'Abbaye. Ainsi, pendant la période printemps-été et ce à compter du lundi 28 mars, ces espaces de promenade seront ouverts de 09h00 à 19h30.

MODIFICATION DU PLU

Cette 4^e modification du Plan Local d'Urbanisme concerne les points suivants :

- » implantation des équipements publics par rapport aux voies
 - » interdiction d'installation d'activités commerciales et artisanales en zones pavillonnaires
 - » interdiction de dépôts de matériaux dans les zones urbaines
 - » modification des consignes d'implantation et de réalisation des clôtures
 - » suppression de l'emplacement réservé N° 27 situé « impasse de la beaumette »
 - » évolution de la zone 2Aub vers 1Aub « chemin des pêcheurs »
- Une enquête publique se déroulera au printemps 2011.

Enfance & jeunesse

L'ÉCOLE À L'HEURE EUROPÉENNE



Dans le cadre de son programme pédagogique et en partenariat avec le comité de jumelage et l'UFCV, la classe de CE2 de Mozac accueillera **26 élèves de Bagolino** (ville italienne jumelle de Mozac) et leurs accompagnateurs, **du 5 au 12 juin**. Les invités seront hébergés dans les familles. Diverses rencontres pédagogiques et ludiques sont prévues.

Inscriptions scolaires en maternelle et élémentaire

Ordre des démarches :

- 1) **A compter du lundi 18 avril 2011, remise d'un certificat d'inscription** par la mairie sur présentation obligatoire du livret de famille, d'un justificatif de domicile sur la commune et de l'avis d'imposition 2010 (revenus 2009).
- 2) **Le vendredi 13 mai 2011 à partir de 16h45, inscription auprès des directrices d'école** sur présentation obligatoire du certificat d'inscription (voir ci-dessus) L'école maternelle accueille les enfants nés en 2008.

Ouverture de la mairie :

Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h30 & 13h30 - 17h45
Le vendredi : 8h30 - 12h30 & 13h30 - 16h00



Les Zabloks... à bloc !

En février, la bande à Cottet (Patrik Cottet Moine, déjà venu à l'Arlequin) a offert une soirée disco façon «Village people» pour un public en majorité familial. Entre «déjantages» contrôlés et mises en scène poétiques, le public a découvert un univers interdit aux esprits chagrins.

Ca coule de source !

200 enfants de l'école primaire et élémentaire de l'école de Mozac ont assisté à ce « théâtre-documentaire musical » et néanmoins cocasse, sur le thème de l'eau, offert par la Municipalité. Une approche originale qui a stimulé l'intérêt et la curiosité des enfants.

Balade à la Nouvelle-Orléans

Le groupe Shake-up a clôturé la journée du carnaval avec une soirée « Noir et Blanc ». Ces grands artistes ont complètement séduit le public par leur remarquable interprétation des grands standards de Jazz, swing ou rythm'n blues. L'Orchestre d'Harmonie de Mozac a assuré la 1^{re} partie avec brio.

TRAVAUX

» Sud de la rue de l'Hôtel-de-Ville : travaux prévus du 02 mai au 14 juillet 2011

Dans la démarche de fiabilisation de son réseau, GRDF prévoit le renouvellement de la canalisation gaz et des branchements rue de l'Hôtel-de-Ville (entre la place Saint-Paul et la rue Sarrazin). La municipalité de Mozac va profiter de l'impact des travaux GRDF sur cette rue pour effectuer le renouvellement des branchements d'eau potable et du collecteur d'eaux usées et créer un réseau d'eaux pluviales. L'accès aux habitations et aux commerces sera maintenu.



» Rue des pêcheurs : fin des travaux de viabilisation

La 1^{re} moitié de la rue des pêcheurs à partir de la rue de Chauriat a été aménagée provisoirement, avec l'ensemble des réseaux : eaux, électricité, télécommunications, éclairage public et gaz. L'aménagement définitif sera réalisé à la fin de l'urbanisation de cette zone.



» Rue du couvent et parc de l'Abbaye : travaux prévus de début mars à fin mai 2011

Le SIARR renouvelle le collecteur d'eaux usées depuis Riom jusqu'à la place du 1^{er} mai à Mozac. La commune va profiter des travaux de la rue du couvent située sur le tracé pour :

- » renouveler les branchements et le collecteur d'eaux usées
- » créer un collecteur d'eaux pluviales
- » enfouir les réseaux électriques et télécommunications



» Coulée Verte entre la rue Jean Jaurès et la CCI

Riom Communauté vient de réaliser une étape supplémentaire dans l'aménagement de la Coulée Verte Enval-Riom, entre l'avenue Jean Jaurès et la CCI à Mozac. En plus du cheminement, 2 belvédères ont été aménagés au dessus de l'Ambène.



UNE NOUVELLE CENTENAIRE A MOZAC

Anaïs ROUBILLE est notre nouvelle centenaire depuis le 25 décembre 2010. Née en 1910 au sein d'une famille d'agriculteurs (6^e enfant d'une fratrie de 8) dans un petit hameau de Vitrac (63) elle vit depuis 40 ans à Mozac. Anaïs a exercé divers emplois jusqu'à l'âge de la retraite. C'est avec beaucoup d'émotion qu'elle livre avec parcimonie quelques souvenirs de la rafle dont elle a été victime au cours de la dernière guerre mondiale.

Elle reconnaît avoir acquis beaucoup de savoir par la lecture à laquelle elle s'adonne toujours de manière assidue. Deux opérations n'ont pu entamer le moral d'Anaïs dont on envie l'œil et l'esprit vifs de même que sa coquetterie. Avec l'appui de sa fidèle aide ménagère du SIAD, elle prépare encore ses repas !

Le CCAS lui avait réservé une petite fête d'anniversaire à la Mairie, le 29 décembre.

Une vingtaine de personnes s'étaient réunies autour d'elle. Monsieur le Maire et les élus, ainsi que de nombreux membres du CCAS étaient heureux d'accueillir Anaïs, accompagnée de membres de sa famille, de représentantes du SIAD (dont son aide ménagère), de son esthéticienne et de deux représentantes du Club de l'Age d'Or dont notre centenaire a été adhérente durant de longues années.

Anaïs a apprécié de partager une coupe de champagne et quelques pâtisseries avec ses invités ; l'occasion de lui offrir aussi des fleurs ainsi qu'un magnifique roman de Christian Signol.

Je n'incommode pas mon voisin

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'appareils bruyants ne peuvent être effectués que :

- » les jours ouvrables : de 08h à 12h et de 14h à 19h30
- » les samedi : de 09h à 12h et de 15h à 19h
- » les dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

Je possède un animal, je prends toutes les mesures propres à éviter une gêne pour mon voisinage.



J'AI 16 ANS, JE ME SUIS FAIT RECENSÉ, ET TOI ?

Tout Français ayant atteint l'âge de 16 ans doit se faire recenser auprès de sa mairie. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics. Pour plus d'informations : <http://www.service-public.fr/>

Tribune libre

Le mot de la majorité

RUE SANITAS : LE CONSEIL MUNICIPAL ÉCHANGE AVEC LE PUBLIC

Le 28 février le maire a sollicité l'avis du conseil municipal pour éclairer sa décision sur le devenir de la rue Sanitas. Le tronçon compris entre la rue de l'Hôtel-de-ville et l'allée du parc était fermé à la circulation depuis le 1^{er} septembre dernier jusqu'au 28 février. Cette fermeture expérimentale avait pour but de tester les effets de l'interdiction de circuler, avant de pouvoir réunir définitivement les deux écoles dans un cadre sécurisé.

Lors du conseil municipal, le maire a interrompu la séance pour débattre avec le public présent : association des commerçants du bourg, habitants du quartier, parents d'élèves et autres mozacois. Les commerçants ont fait valoir des pertes de chiffre d'affaires de 10 à 20% dues, selon eux, à cette fermeture, en particulier au niveau de la clientèle de passage. D'autres usagers ont fait remarquer que la pénétration vers le nord était déjà affaiblie par la voie ferrée et ses ponts étroits et que cette fermeture ne faisait qu'amplifier le problème. La sécurité sur le tracé de l'allée du parc a également été invoquée. A l'opposé, les parents d'élèves se sont prononcés très majoritairement en faveur de la fermeture de la rue.

L'avis du conseil s'est ensuite partagé à une voix de majorité en faveur de la fermeture. Un avis insuffisamment tranché pour que le maire interdise définitivement la circulation.

La rue Sanitas est donc rouverte à la circulation dans les conditions antérieures, c'est-à-dire avec fermeture d'une demi-heure autour des heures d'entrée et sortie des écoles. Pendant le temps scolaire, un système de feux rouges est à la disposition des enseignants pour faire traverser les classes.

D'autres solutions visant à améliorer la sécurité aux abords des écoles seront recherchées dans les mois qui viennent.

Le groupe majoritaire

Le mot de l'opposition

FERMETURE DE LA RUE SANITAS

Sans concertation des Mozacois, depuis la rentrée scolaire 2010, M. le Maire a pris la décision de fermer à titre expérimental la rue Sanitas. Nous sommes bien entendu d'accord sur le fait de protéger les élèves dans leurs déplacements entre les deux bâtiments du groupe scolaire séparés par cette rue.

Il existe néanmoins des solutions qui permettraient de sécuriser cette situation qui n'est malheureusement pas nouvelle. La fermeture définitive de la rue Sanitas serait assez contradictoire avec les projets d'urbanisation du quartier Nord, sans avoir réfléchi à un plan de circulation et de sécurité routière adapté aux futurs lotissements et leurs liaisons avec les voiries existantes.

Cette rue nous semble être un axe primordial au maintien d'un centre bourg dynamique, avec nos commerces, nos services publics... Il y a maintenant près de quinze ans que les équipes de la majorité municipale promettent aux Mozacois au travers des campagnes électorales une nouvelle école. Qu'en est-il à ce jour ? Pas même un début d'étude.

La solution proposée par M. le Maire, de regroupement du groupe scolaire, est tout simplement la fermeture de la rue Sanitas. Est-ce de cette manière que M. le Maire compte tenir ses engagements ? Il a finalement rouvert la rue suite à des oppositions fortes lors du Conseil du 28 février.

Le groupe Mozac Avenir et Solidarité (élus de gauche : Jean Cachinero, Béatrice Castelluci, André Chanudet, Dominique Louste, Édith Michaud, Matthieu Perona)

AVRIL 2011

8	Court-métrage	Comité de jumelage	Arlequin.....20h30
9	Dîner dansant	Harmonie	Arlequin.....20h30
15	SELLIG	Spectacle saison culturelle	Arlequin.....20h30
17	Randonnée cyclo	Energy cycle	Complexe sportif8h /15h
18	Conférence	Agir ensemble	Arlequin.....20h30
23-24	Tournoi jeunes	US Mozac	Complexe sportif
30	Théâtre	Association familiale	Arlequin.....21h

MAI 2011

3	Championnat vétérans	Boules Mozacoises	Complexe sportif13h30
6	Conférence «l'Espagne»	Comité de jumelage	Arlequin.....20h
7	Tournoi vétérans	US Mozac	Complexe sportif - Arlequin
07-08	Exposition véhicules militaires	Club de collectionneurs et Municipalité	Terrain brodiez - gymnase
8	Cérémonie du 8 mai	Municipalité	Place St-Paul10h30
14	Chants Chorale	Harmonie	Arlequin.....21h
15	Thé dansant	Gauloise-gym	Arlequin.....14h30
17	JEROME ROUGER	Spectacle saison culturelle	Arlequin.....20h30
21	Fête du Jeu	UFCV	Cour de l'école..... Journée
29	Randonnée cyclo	Mozac cyclo-club	Complexe sportif7h

JUIN 2011

1	«VOISINS DE PIANO»	Concert de «Jazz aux sources»	Arlequin.....20h30
4 au 20	Exposition	Moz'Arts	Salle Capitulaire
11	Gala	Harmonie	Arlequin.....20h
17	SIRBA OCTET	Spectacle saison culturelle	Arlequin.....20h30
24	Gala	Gauloise gym	Gymnase20h
25	Tournoi des jeunes	Mozac/Volvic basket	Complexe sportif
26	Fête Patronale	Municipalité	Parc de l'Abbaye..... journée